



CENTRE NEUCHATELOIS D'INTEGRATION PROFESSIONNELLE  
ETABLISSEMENT AUTONOME DE DROIT PUBLIC

# Cérémonie de remise des labels intégration CNIP du 18 novembre 2014

## REVUE DE PRESSE

### Contenu

L'EXPRESS - ARCINFO du 19.11.2014 .....	2
Un effort de réinsertion récompensé .....	2
Trois médaillés .....	2
Motivation .....	3
Bénéfique pour toutes les parties .....	3
RTN du 19.11.2014 .....	4
Les Oscars de la réinsertion.....	4
CANAL ALPHA - journal du mercredi 19.11.....	5
JOURNAL AUDIO RTN du 19.11. 2014.....	5
THE TWO - INTERMEDE MUSICAL .....	5
COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS n° 43 – Jeudi 20 novembre 2014.....	6

# L'EXPRESS - ARCINFO du 19.11.2014

19.11.2014, 00:01 - Val-de-Travers 

Actualisé le 19.11.14, 00:25

## Un effort de réinsertion récompensé

COUVET



Vue de l'un des ateliers du Cnip dans les friches Dubied, à Couvet. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

 Ajouter un commentaire  Tous les commentaires (0)



**Pour la deuxième année de suite, le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle a remis un label saluant un engagement en faveur de bénéficiaires de l'assurance invalidité.**

Hier soir à Couvet, 27 entreprises ont été saluées par le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (Cnip). Décerné pour la deuxième année consécutive, un label leur a été attribué pour les efforts consentis en matière d'intégration de bénéficiaires de l'assurance invalidité.

Il s'agit de célébrer *"l'engagement d'entreprises qui font preuve d'une responsabilité sociale exemplaire"*, a déclaré lors de la cérémonie le conseiller d'Etat Jean-Nathanaël Karakash. Avec 6000 demandeurs d'emploi dans le canton, *"il est indispensable que les entreprises soient parties prenantes aux côtés des collectivités publiques"*, a ajouté l'élu en charge de l'économie et de l'action sociale.

### Trois médaillés

Les entreprises en question (21 neuchâteloises et six des cantons de Vaud, Jura et Fribourg) avaient été démarchées par l'équipe de coaches du Cnip. Entre début novembre 2013 et fin octobre 2014, elles ont accueilli 33 stagiaires. Douze d'entre eux ont été engagés pour une durée indéterminée.

Ayant particulièrement bien collaboré, trois de ces sociétés décrochent des médailles d'or, d'argent et de bronze. La première est la société Nivarox FAR SA, à Fontaines, qui fait partie du Swatch Group. La qualité de la structure mise en place pour évaluer les stagiaires est en particulier à relever: *"Quand on*

*va faire un bilan sur place, il y a trois personnes, c'est du sérieux"* nous a expliqué Willy Revel, responsable de l'insertion au Cnip.

Autre société active dans l'horlogerie, la chaux-de-fonnière Prototec SA, a décroché la deuxième place. L'an dernier, elle était médaillée d'or. Sur la dernière marche du podium figure Symbios Orthopédie SA, à Yverdon-les-Bains (VD).

Si près d'un tiers des stagiaires ont décroché un emploi, *"c'est encore beaucoup trop peu"* a estimé Jean-Nathanaël Karakash. Il a donc encouragé les entreprises travaillant avec le Cnip à promouvoir cette démarche autour d'elles.

## Motivation

La cérémonie de remise du label a été l'occasion, pour un stagiaire à qui la formule a réussi, de témoigner. Au sein de Technosoft SA, fabricant de systèmes de contrôles électriques, à Neuchâtel, il effectue des tests de cartes électroniques, du soudage de composants et des tâches logistiques. Le parcours du jeune homme, atteint dans sa santé, tient quasiment du miracle, nous a confié son employeur, Luciano Antognini. Depuis un an, l'employé a fait la preuve de sa motivation : *"C'est le premier arrivé le matin; il m'oblige à venir tôt!"*

## Bénéfique pour toutes les parties

Le label attribué par le Cnip est lié à un mandat de coaching en entreprise conféré par l'Office de l'assurance invalidité. Le directeur de ce dernier, Fabio Fierloni, explique: *"Nous nous sommes rendu compte il y a quelques années que nos assurés qui avaient suivi une formation gagnaient à être accompagnés durant leur stage."* De leur côté, les entreprises sont souvent prêtes à prendre leur part de responsabilité sociale, pour autant qu'elles reçoivent un appui spécialisé.

L'engagement d'une personne qui a des difficultés a également un impact sur le personnel en termes de motivation: *"Cela permet de relativiser ce qu'on peut vivre et de donner une reconnaissance à l'égard de l'employeur et un sentiment d'appartenance assez important"*, relève Fabio Fierloni. Selon les échos de certains employeurs, la démarche aurait même un effet positif en matière d'absentéisme sur le lieu de travail.

L'opération est également *"largement bénéficiaire"* pour les coûts à charge de l'assurance invalidité.

Directeur de Technosoft SA, à Neuchâtel, Luciano Antognini abonde en ce sens: *"C'est bénéfique pour toutes les parties."* Mais il est important de créer des conditions favorables. C'est par exemple après avoir consulté le personnel que son entreprise de quarante personnes, dont seulement dix en Suisse, a engagé un stagiaire du Cnip. Le rendement de ce dernier est estimé à 70 pour cent. Comme il travaille à 70%, son activité avoisine les 50 pour cent. L'assurance invalidité verse une rente en complément.

*"C'est une bonne formule, plutôt que de verser une rente entière à ne rien faire"*, note Luciano Antognini. En témoignant de son expérience, celui-ci veut *"montrer que c'est possible. La formation n'est pas que l'affaire des grandes entreprises, qui malheureusement n'en font plus beaucoup."*

Par FREDERIC MERAT

# RTN du 19.11.2014

## Les Oscars de la réinsertion



Roger Juillet, le directeur général de Nivarox-FAR, heureux de la médaille d'or reçue par son entreprise.

L'engagement d'entreprises partenaires du Centre neuchâtelois d'insertion professionnelle est salué. Le label Intégration CNIP 2014 a été remis mardi soir à Couvet aux 27 sociétés qui accueillent ou ont accueilli un stagiaire au bénéfice de l'assurance invalidité. Le CNIP est mandaté depuis bientôt deux ans par l'Office de l'AI pour encadrer les assurés qui suivent ou qui ont suivi une formation dans le Val-de-Travers.

Un jury a désigné les trois entreprises les plus méritantes, selon des critères qualitatifs et quantitatifs. Première place pour Nivarox-FAR SA à Fontaines, suivie de Prototec SA à La Chaux-de-Fonds et de Symbios Orthopédie SA à Yverdon-les-Bains.

La cérémonie de remise des prix a été l'occasion d'entendre des témoignages parlants. Un employeur a révélé qu'une fois certaines réticences passées, sa démarche a été positive : le stagiaire accepté au sein de sa petite entreprise a finalement été engagé avec l'accord des autres salariés. Les responsables de la formation et les représentants de l'OAI et de l'Etat ont salué les efforts déjà réalisés et invité l'ensemble du milieu économique à œuvrer encore davantage dans le domaine de la réinsertion professionnelle. /msa

<http://www.rtn.ch/rtn/Actualites/Regionale/20141119-Les-Oscars-de-la-reinsertion.html>

## CANAL ALPHA - journal du mercredi 19.11

<http://www.canalalpha.ch/journal/journal-du-mercredi-19-novembre-2014/>

## JOURNAL AUDIO RTN du 19.11. 2014

<http://www.rtn.ch/rtn/Actualites/Journaux-audio/Journaux-audio.html?pid=3135189>

## THE TWO - INTERMEDE MUSICAL



[www.the-two.ch](http://www.the-two.ch)

# COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS n° 43 – Jeudi 20 novembre 2014

Jeudi 20 novembre 2014 – page 3

## Deuxième remise des prix « Label intégration »

Exemplaire! Oui, la collaboration mise en œuvre entre le Cnip – Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle – et l'OAI – Office de l'assurance invalidité – au service des victimes de l'exclusion professionnelle! Exemplaire encore, la posture adoptée par une vingtaine d'entrepreneurs qui acceptent d'accueillir des stagiaires, et parfois même de les engager. Exemplaire enfin, les assurés qui, au terme d'un parcours de réinsertion « coaché », sont parvenus à intégrer la vie professionnelle, respectivement, la vie sociale!



**L'entreprise verrisane Baud Industries Suisse (représentée par Marc Cattet) est la seule du Vallon à avoir été labellisée cette année.**

C'est en présence du président du Grand Conseil, Eric Flury, du conseiller d'État Jean-Nat Karakash, du conseiller communal Frédéric Mairy, de Jacques Hainard, député, et devant un parterre de représentants des milieux professionnels, que Daniel Huguenin-Dumittan, directeur du Cnip a ouvert cette belle manifestation, laissant le soin à Willy Revel, responsable de la réinsertion, d'en assurer le suivi après avoir décrit le processus mis en œuvre au sein de l'institution. Le tout agrémenté par l'excellent groupe de blues « The Two »!

### « Sans stages, pas de réinsertion professionnelle! »

Développer des savoir-faire et des savoir-être, tels sont les deux axes sur lesquels s'articule le processus de réinsertion. Le descriptif de ce long processus, par Willy Revel, met en évidence l'importance des stages offerts par les entreprises. Sans elles, rien ne serait possible. Grâce à elles, le coaching assuré par les collaborateurs du Cnip permet d'atteindre l'objectif d'intégration professionnelle dans un cas sur trois. Beau succès, toutefois insuffisant encore...

### « Les aléas de la vie ne sont pas une fatalité... »

En ces termes, le directeur de l'Office de l'assurance-invalidité, Fabio Fierlino, a tenu à rappeler l'objectif prioritaire de ses collaborateurs, à savoir « *augmenter les perspectives professionnelles des assurés* ». Il a également souligné les qualités nécessaires à ces derniers pour relever ce défi, force et engagement.

### Politique cantonale volontariste

Pour le conseiller d'État en charge de l'économie et de l'action sociale, Jean-Nat Karakash, la « créativité collaborative » démontrée par le Cnip et l'OAI, non sans souligner l'exemplaire responsabilité sociale des entreprises, est remarquable. Et l'État devra sans doute s'en inspirer s'il souhaite concrétiser le vaste projet, à l'étude actuellement, au sein des services concernés afin de renforcer son appui, puisque celui-ci ne peut intervenir qu'à ce titre. Comme à son habitude sans langue de bois, Jean-Nat Karakash d'ajouter: «*Pour de trop nombreux employeurs, engager une personne bénéficiaire d'une rente invalidité ou sortant d'une période de chômage est considéré comme un risque plutôt qu'une force! Certes, les difficultés existent, mais il s'agit de les surmonter ensemble.*» Et d'ajouter: «*une réussite sur trois, c'est bien, mais c'est encore trop peu!*»

### Commentaire

Belle cérémonie à l'image de cette superbe collaboration! Chapeau bas au Cnip pour son magnifique travail d'intégration. Sans doute n'est-il pas inutile de rappeler l'application d'une philosophie identique par les autorités communales depuis la création de la commune de Val-de-Travers, en engageant des apprentis émanant des sections pré-professionnelle et moderne. Dans le même esprit, plusieurs magnifiques exemples de réinsertion professionnelle, au sein de l'administration communale, viennent encore démontrer cette volonté politique. Ne reste plus qu'à encourager encore les collectivités publiques – État, communes, l'HNE, et même l'OAI, pourquoi pas – de contribuer à cet effort de réinsertion, dans le domaine des services...

### Les lauréats

Comme évoqué plus haut, ce sont plus de vingt entreprises qui ont été remerciées! Parmi celles-ci, trois d'entre elles se sont vu décerner une palme particulière, toutes trois désignées par un jury fondant son appréciation sur des critères quantitatifs et qualitatifs. La 3<sup>e</sup> place est attribuée à l'entreprise d'Yverdon, Symbios Orthopedie SA, la 2<sup>e</sup> à Prototec SA de La Chaux-de-Fonds et, enfin, la palme revient à l'entreprise neuchâteloise basée à Fontaines, Nivarox-FAR SA. Notons encore qu'une entreprise du Val-de-Travers figurait au rang des lauréats: Baud Industries Suisse, établie aux Verrières.

Au chapitre des prix, relevons tout particulièrement le témoignage émouvant de M. Christe, jeune prestataire de l'assurance invalidité qui, au terme d'un parcours exemplaire lui aussi, a trouvé une place de travail au sein de l'entreprise Techno Soft, laquelle après une période de stages, lui a fait confiance en l'engageant formellement. Les responsables de cette entreprise ont par ailleurs apporté un éclairage fort intéressant sur les critères nécessaires à viser pour la réussite de l'expérience. ■